Appel à consultation

Évaluation à mi-parcours du projet FAIR Sahel

Table des matières

Contexte 2

Description du projet 2

Composante 1 : Diagnostic, identification des collectifs et des situations d'innovation et mise en place des dispositifs partenariaux ou collaboratifs 3

Composante 2 : Co-conception et adaptation de systèmes innovants 3

Composante 3 : Créer des conditions favorables à l'intensification agroécologique 4

Composante 4 : Partage des expériences en intensification agroécologique, formation et diffusion 5

Composante 5 : Gestion et coordination du projet et suivi-évaluation 5

Objectifs de l'évaluation 6

Pertinence 6

Cohérence 6

Efficacité 6

Efficience 6

Impact et viabilité 7

Conduite de l'évaluation et livrables 7

Qualifications demandées 7

Soumission des candidatures 7

Contexte

Dans le Sahel, les systèmes agricoles sont caractérisés par une forte vulnérabilité face à l'extrême variabilité du climat. Les producteurs familiaux sont exposés à des risques de diverses natures (climatiques, économiques, sanitaires, et très fréquemment sécuritaires) et peinent à diversifier leurs moyens d'existence. Le fonctionnement des chaînes de valeurs agricoles est peu favorable à la rentabilité et à la durabilité des systèmes agricoles. Il s'en suit une stagnation des performances agronomiques, une dégradation rapide des ressources naturelles (sols, eau, biodiversité) et l'abandon de certains périmètres d'irrigation. La mécanisation, qu'elles qu'en soient ses formes, est encore trop peu répandue bien que souhaitée pour améliorer la productivité et la qualité du travail. Son usage nécessite des pratiques et des instruments adaptés à la qualité des sols pour lesquels les agriculteurs ne disposent pas toujours des connaissances nécessaires. Sous la pression démographique (tant en milieu urbain que rural) et l'extension des surfaces cultivées, une compétition pour les différents usages des terres agricoles et pastorales s'exerce au détriment de la durabilité des systèmes.

L'Intensification agroécologique (IAE) peut apporter des solutions durables pour aider les producteurs du Sahel à développer une agriculture plus résiliente aux aléas climatiques, sociaux et économiques, et à accroître leur sécurité alimentaire. Des solutions techniques existent mais il reste souvent à les adapter, optimiser et combiner dans des systèmes innovants d'intensification agroécologique grâce à une nouvelle dynamique de collaboration entre les acteurs de la recherche, du développement aux différentes échelles et les producteurs. Les acteurs institutionnels, interagissant localement avec les agriculteurs ou contribuant à la définition et la mise en œuvre des politiques territoriales et nationales (recherche locale, institutions d'enseignement et formation, opérateurs de développement, ONGs, fédérations de producteurs, acteurs privés du marché et des filières…), doivent aussi être accompagnés pour mieux comprendre l'utilité de l'IAE et être en mesure de pouvoir soutenir son développement.

L'objectif général est de créer les conditions pour que les petits producteurs du Sahel mettent en place des systèmes techniques innovants d'intensification agro écologique (IAE) et en valorisent les produits, leur permettant une gestion plus efficiente et durable des ressources et une amélioration de leurs revenus, tout en rendant leur exploitation plus résiliente au changement climatique dans les trois pays d'intervention du projet. Un objectif plus spécifique est de redéfinir le rôle de la recherche afin que les acteurs institutionnels, politiques et techniques aient accès à la connaissance nécessaire, accompagnent efficacement les producteurs organisés et volontaires et créent des conditions favorables à l'IAE.

Description du projet

Le projet FAIR Sahel, coordonné par le Cirad, est mis en œuvre par un consortium de 13 partenaires de recherche et développement dans trois pays : Burkina Faso, Mali et Sénégal. Il est financé à hauteur de 7 millions d'euros par l'Union Européenne, 1,5 million d'euro par l'AFD et cofinancé par le CIRAD et l'IRD pour 0,5 million d'euros. Il a débuté en janvier 2020 pour 48 mois. Il s'articule en 5 composantes décrites ci-dessous.

Composante 1 : Diagnostic, identification des collectifs et des situations d'innovation et mise en place des dispositifs partenariaux ou collaboratifs

La composante 1 vise à établir une situation de référence qui servira à identifier les acteurs qui seront impliqués dans le projet, cerner les problématiques des producteurs, et mettre en place les cadres participatifs de dialogue nécessaires à la mise en œuvre des activités. Cette situation de référence devra permettre également d'analyser les impacts des activités des autres composantes.

Ce diagnostic sera conduit à plusieurs niveaux : exploitation et communauté, territoire, et national.

A l'échelle des communautés, l'analyse se portera sur les dynamiques collectives et l'état des lieux de la production locale. Le diagnostic identifiera les dispositifs de concertation et d'action collective existants et fonctionnels, sur lesquels le projet s'appuiera pour disposer d'espaces d'interaction entre la recherche, les structures d'appui technique et les producteurs autour de la co-conception des systèmes innovants. Dans le cas où ces dispositifs seraient inexistants, le projet pourrait appuyer leur création en concertations avec les acteurs locaux. Enfin, le diagnostic s'attachera à caractériser la production locale, par une revue des systèmes existants et des innovations prometteuses en termes d'intensification agroécologique et adaptation au changement climatique. Des prototypes de systèmes innovants seront sélectionnés par les communautés en interaction avec les acteurs du territoire.

Au niveau territorial, l'objectif est d'analyser les dynamiques de développement des territoires à partir d'une cartographie des terroirs. Le diagnostic sera non seulement sur les dimensions techniques, mais également sociales, politiques et économiques pour comprendre en quoi les innovations techniques déjà à l'œuvre ou envisagées s'inscrivent dans une trajectoire de changement global, d'adaptation et de résilience face au changement climatique. Les acteurs institutionnels, privés ou publics, pesant régionalement sur les conditions sociotechniques de la production agricole seront mobilisés au travers de plateformes d'innovation les réunissant avec les producteurs pour travailler sur ces trajectoires de changement.

Au niveau national, le diagnostic cherchera à caractériser les arènes de concertation et plateformes d'innovation existantes. A partir d'une cartographie des acteurs locaux, nationaux et sous-régionaux impliqués dans la transition agroécologique, le projet visera la mise en place d'un comité dans chaque pays intégrant la dimensions « recherche pour le développement » pour accompagner les dynamiques locales de développement orientées vers l'agroécologie.

Composante 2 : Co-conception et adaptation de systèmes innovants

La composante 2 vise à co-concevoir des systèmes innovants, qui seront évalués et analysés sur différentes dimensions de leur performance : technique, services écosystémiques rendus, économique, résilience au changement climatique, etc. A travers cette composante, le projet vise à donner aux producteurs les outils pour pouvoir concevoir et évaluer eux-mêmes leurs systèmes. En effet, l'objectif est de donner les clés d'analyse pour l'adaptation des systèmes vers l'intensification agroécologique, au niveau des exploitations et en interaction avec les acteurs du territoire.

Les arènes expérimentales locales identifiées dans la composante 1, parfois adaptées, seront mises à profit pour développer des parcelles d'essais collectifs de prototypage et d'évaluation, ainsi qu'un réseau de parcelles individuelles de test/adaptation chez les agriculteurs. Une place particulière sera donnée aux femmes et aux jeunes afin de bien prendre en compte leur point de vue et stratégies, mais aussi leurs contraintes spécifiques.

À travers une démarche participative, les producteurs pourront évaluer les systèmes sur leurs différentes dimensions :

- Production et adaptation au changement climatique : capacité des nouveaux systèmes à améliorer les niveaux de production et leur stabilité dans le temps ;
- Autres services écosystémiques reçus : dynamique du carbone, valorisation de l'eau, recyclage des nutriments, régulation des bio-agresseurs, santé des sols, …
- Dimension technico-économique : mobilisation des facteurs de production, efficience économique, analyse de la répartition des charges et revenus entre les différents membres de la famille.

Les arènes permettront de stimuler des débats avec les producteurs sur la gestion des compromis ou la recherche des synergies à l'échelle individuelle ou communautaire pour le choix des systèmes. Les outils d'évaluation développés permettront aux producteurs d'analyser leurs propres systèmes et les déterminants des choix finaux seront analysés.

Des scénarios conçus de manière participative permettront de modéliser la place des systèmes techniques innovants dans les trajectoires d'évolution des exploitations et permettront d'identifier les adaptations nécessaires.

Composante 3 : Créer des conditions favorables à l'intensification agroécologique

Cette composante vise à réfléchir sur les dynamiques institutionnelles nécessaires à l'épanouissement de l'intensification agroécologique, tant à l'échelle territoriale que nationale. À cet effet, le projet interrogera la valorisation des produits issus de l'agroécologie dans les filières et la capacité des services d'appui à promouvoir et accompagner la transition agroécologique dans les territoires. La démarche adoptée est celle de l'anticipation : il s'agit d'explorer avec les acteurs différents futurs possibles, puis d'identifier les principaux leviers expliquant le changement et susceptibles de faciliter une trajectoire d'intensification agroécologique. La démarche entend replacer l'agriculture dans les autres dynamiques de développement des territoires.

À travers les plateformes d'innovation régionales et les comités nationaux identifiés dans la composante 1, il s'agira d'imaginer comment activer ces leviers pour créer les conditions favorables à la transition vers l'intensification agroécologique. Un accent particulier sera mis sur l'analyse des politiques publiques aux échelles nationales et territoriales, afin d'alimenter les débats en cours sur la co-conception, avec les organisations de la société civile et les acteurs du privé, de politiques favorables à l'agroécologie.

Le projet analysera le fonctionnement et les performances de quelques filières stratégiques, en identifiant les perspectives de transition dans les chaînes de valeur. Il s'agira de faire des recommandations pour favoriser les meilleures options possibles de valorisation des pratiques agroécologiques – des produits eux-mêmes et des services environnementaux rendus - pour une transition agroécologique durable et rémunératrice pour les producteurs.

Les acteurs porteurs des services de conseil technique, de gestion et diffusion des ressources génétiques et du développement de la mécanisation seront recensés et appuyés pour revisiter les contenus techniques et les modalités d'accompagnement ou de mise à disposition des services pour les producteurs. Une réflexion collective et multi acteurs sera développée pour asseoir la gouvernance et le modèle économique de ces structures et des acteurs qui les portent.

Composante 4 : Partage des expériences en intensification agroécologique, formation et diffusion

Cette composante vise à capitaliser, communiquer et diffuser les connaissances issues du projet ou d'autres acteurs qui partagent les mêmes engagements en faveur de l'intensification agroécologique de la production chez les agriculteurs familiaux au Sahel.

Un système d'information et de capitalisation des expériences sera créé pour que les supports produits puissent être partagés avec le plus grand nombre. Le projet contribuera au développement de supports de formation, fiches techniques, vidéos, etc. pour mettre à disposition les connaissances et les outils nécessaires au changement d'échelle dans l'adoption et l'adaptation des systèmes agricoles innovants.

Les acteurs du projet contribueront activement, grâce aux expériences menées dans le cadre de FAIR Sahel, aux différentes plateformes déjà existantes sur la promotion de l'agroécologie au Sahel et pourront alimenter ainsi des activités et supports de plaidoyer construits avec ces autres initiatives.

Composante 5 : Gestion et coordination du projet et suivi-évaluation

Cette composante vise à une bonne coordination entre les partenaires, entre les régions et entre recherche et développement dans le projet FAIR Sahel. Une attention significative sera portée sur le suivi-évaluation de l'efficacité de l'action de recherche en appui au développement.

L'ensemble du projet est coordonné par le CIRAD, qui anime et organise les activités pour tous les terrains et entre les différents partenaires. Une coordination par pays est mise en place pour fédérer les territoires de travail dans lesquels le projet intervient, entre les équipes de recherche et les acteurs de développement.

Le projet s'attachera à développer une vision commune, entre tous les partenaires, de l'impact recherché à travers le projet et des moyens d'y parvenir. Un système de suivi évaluation sera mis en place pour suivre et accompagner le bon déroulement des activités et pour mesurer leur contribution à l'impact global. FAIR Sahel compte revisiter les interactions entre les acteurs de la recherche et ceux du développement pour améliorer la qualité de la recherche et l'appropriation de ses résultats par les acteurs de terrain.

Conjointement, des activités d'évaluation des changements à l'échelle des producteurs et des communautés villageoises (évaluation des méthodes d'accompagnement des producteurs) seront conduites. Il s'agit d'analyser comment les producteurs se familiarisent et intègrent les principes de l'IAE et si des différences d'approches entre genres et entre générations sont patentes. Il s'agit de comprendre comment fonctionne le processus d'adaptation participative mis en place avec les producteurs et les productrices dans leur diversité (participation et autonomie des producteurs).

Enfin, à ces approches techniques, sont ajoutées des évaluations des dynamiques enclenchées (évaluation des méthodes d'accompagnement des acteurs institutionnels). Il s'agit ici d'évaluer les plateformes régionales d'innovation pour l'intensification agroécologique, et les transformations institutionnelles et politiques qu'elles suscitent.

Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal est d'évaluer le niveau d'avancement des activités depuis le démarrage du projet, l'adéquation de l'intervention par rapport à la théorie du changement, d'identifier les points critiques et de proposer des réajustements pour améliorer l'atteinte des objectifs.

À l'aide des critères du Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), il s'agira plus spécifiquement d'évaluer :

Pertinence

Est-ce que les activités du projet sont toujours pertinentes en regard de l'évolution du contexte social, économique, politique et surtout sécuritaire dans les pays d'interventions ? Dans quelle mesure des ajustements dans les objectifs, la planification, les modalités d'exécution sont-elles nécessaires pour maintenir ou renforcer la pertinence de l'action ?

Les thématiques de recherche et les premiers résultats contribuent ils à relever les défis rencontrés par les agriculteurs, les acteurs de développement et les services publics dans les territoires ?

Cohérence

À quel point les interventions du projet FAIR contribuent elles aux objectifs et stratégies des partenaires de mise en œuvre ? À quel point sont-elles réalisées en synergie avec les autres projets et programmes de ces partenaires et d'autres acteurs dans les mêmes contextes, en particulier à l'échelle territoriale ?

Les interventions appuient-elles les dynamiques techniques et politiques d'acteurs hors du projets pour développer l'IAE dans les pays et les territoires ?

Quelles synergies pourraient être développées avec d'autres programmes similaires, financés par l'initiative Desira ou non, pour améliorer l'impact des interventions du projet FAIR ?

Efficacité

Dans quelle mesure les activités menées contribuent elles effectivement aux résultats attendus du projet FAIR ? De quelle manière et dans quelles conditions, les modalités d'intervention de chaque partenaire, et les modalités de collaboration entre partenaires dans les différentes zones sont en train de contribuer efficacement aux changements souhaités ?

L'articulation entre les différentes composantes et terrains est-elle correctement mise en œuvre ?

Efficience

Les activités sont-elles menées entre les différents partenaires de manière transparente, afin d'assurer une gestion optimale des ressources ? Les dynamiques mises en place par le projet dans les territoires sont elles cohérentes avec les moyens investis ?

Impact et viabilité

Dans quelle mesure est-il possible d'identifier des incohérences majeures dans la théorie de changement développée par le projet ? En particulier, quels sont les éléments qui indiquent que les agriculteurs, les acteurs de développement et les services publics dans les territoires sont en train d'expérimenter les changements attendus ?

Le projet s'articule-t-il bien avec les autres grandes initiatives de la sous-région pour améliorer son impact ? En particulier, les stratégies actuelles de diffusion des résultats permettront-elles de contribuer à plus large échelle à l'intensification agroécologique de la production agricole ?

Conduite de l'évaluation et livrables

L'évaluation pourra être réalisée par un ou plusieurs consultants sur une durée de 30 h.j environ étalés sur deux mois au maximum avec des visites dans chacun des pays d'intervention. Les travaux seront rythmés par des rencontres régulières avec le comité de coordination du projet, et notamment autour de trois livrables principaux qui devront être validés par ce comité :

- Un rapport de cadrage en démarrage de mission (max 10 jours après la notification), détaillant la méthodologie d'évaluation qui sera mise en œuvre par le consultant, et un planning détaillé des activités prévues.
- Un rapport provisoire qui sera présenté à la coordination et aux bailleurs du projet pour amendements (max 45 jours après la notification).
- Un rapport final (max 60 jours après la notification).

Qualifications demandées

Peuvent candidater à cette évaluation des consultants individuels, en consortium ou un bureau d'étude, et le chef de mission devra au minimum avoir les qualifications suivantes :

- Diplôme minimum Bac +5 dans le domaine des sciences agricoles, sociologie, ou économie ;
- Au moins 10 ans d'expérience en évaluations de projets multi-acteurs et multi-échelle dans le domaine de la recherche et développement agricoles ;
- Solide expérience en Afrique Subsaharienne, et en particulier au Sahel.

Soumission des candidatures

Merci d'envoyer en deux fichiers distincts votre offre technique et votre offre financière à fairsahel@gmail.com le 30/12/2022 à 17h GMT au plus tard.

Vous pouvez écrire à cette même adresse pour toute demande d'information.

Pour en savoir plus sur le projet : consultez www.fair-sahel.org.